



Déplacements domicile-travail

4 Mahorais sur 10 travaillent hors de leur commune

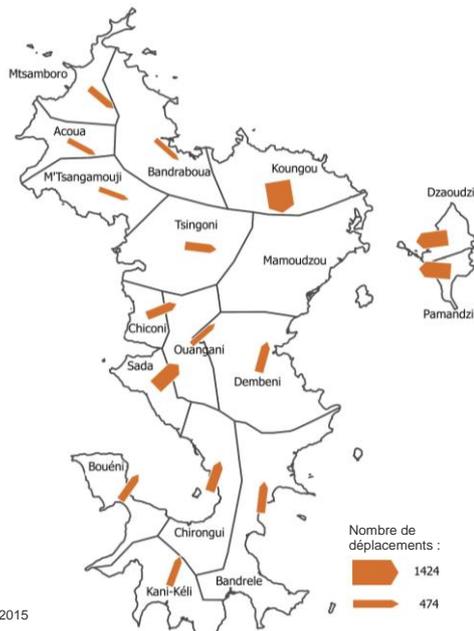
En 2012, parmi les 33 200 personnes qui occupent un emploi à Mayotte, quatre personnes sur dix travaillent en dehors de leur commune. L'emploi étant concentré à Mamoudzou, 9 400 personnes viennent de toutes les communes de l'île pour y travailler chaque jour. Elles participent ainsi à l'engorgement du réseau routier notamment aux abords du chef-lieu. La voiture est en effet le moyen de déplacement privilégié pour se rendre au travail mais près d'un Mahorais sur trois utilise encore les transports collectifs (barge, transports collectifs), en lien avec le faible équipement des ménages en automobile.

Jamel Mekkaoui, Insee

En 2012, 33 200 personnes occupent un emploi à Mayotte. Ces emplois sont fortement concentrés sur la commune de Mamoudzou qui en héberge à elle seule plus de la moitié (54 %). Parmi les 18 000 emplois offerts sur la commune, seulement 8 600 sont occupés par des résidents de Mamoudzou. Ainsi, chaque jour, 9 400 personnes viennent dans le chef-lieu pour travailler (figures 1 et 3).

1 Mamoudzou concentre l'emploi

Déplacements domicile-travail vers Mamoudzou selon le lieu de résidence



© IGN-Insee 2015

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee, Recensement de la population Mayotte 2012.

Plus de la moitié d'entre eux, soit 5 100 personnes, arrivent par l'entrée Sud en provenance des communes du Centre et du Sud (définitions).

Par ailleurs, près de 2 500 personnes résidant dans des communes du Nord viennent travailler à Mamoudzou ainsi que 1 800 résidents de Petite-Terre.

Sur l'ensemble du département, 13 300 personnes travaillent hors de leur commune de résidence, soit quatre travailleurs sur dix.

Mamoudzou attire des travailleurs de toutes les communes

Dans toutes les communes, au moins un quart des actifs en emploi travaillent à Mamoudzou. La commune de Kouniou, voisine du chef-lieu, apporte en proportion le plus de travailleurs (48 % de ses actifs en emploi, soit 1 400 personnes). Viennent ensuite des travailleurs des communes plus éloignées du Centre (Sada et Chiconi) et du Sud (Kani-Kéli et Chirongui) où la part des personnes venant travailler à Mamoudzou est élevée (supérieure à 44 %). Ces communes ont des conditions de vie moins défavorables et une part de la population en emploi plus élevée qu'ailleurs.

Près d'une personne sur dix utilise la barge pour aller travailler

Originalité du territoire de Mayotte, la population réside sur les deux principales îles de Grande-Terre et Petite-Terre. Elles sont reliées par des barges assurant la ligne à un rythme très régulier. Près de 2 100 habitants de Petite-Terre se rendent sur Grande-Terre pour travailler pendant que 400 habitants de Grande-Terre font le trajet inverse.

La voiture reste le moyen de transport privilégié

La voiture reste le premier moyen de déplacement. Chaque jour, près de 14 000 personnes utilisent principalement leur voiture pour se rendre au travail.

L'afflux de ces véhicules vers Mamoudzou contribue à l'engorgement du réseau routier aux entrées de la ville.

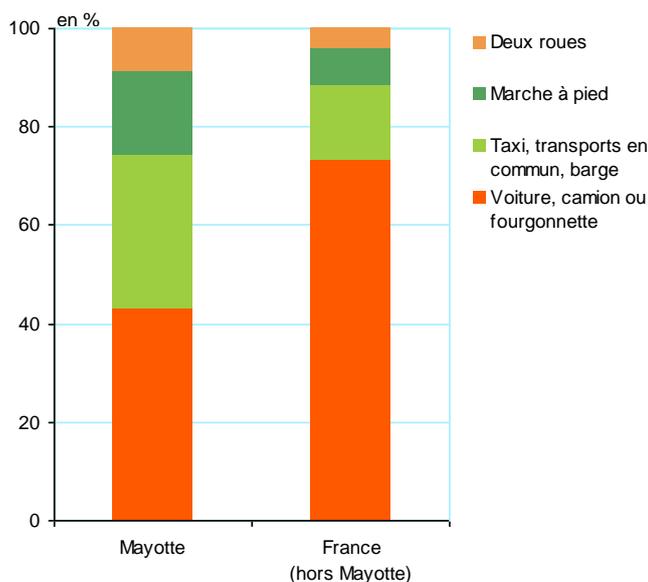
Mais en dehors du chef-lieu, la voiture est peu utilisée. Sur Petite-Terre, six travailleurs sur dix déclarent la barge comme moyen de transport principal. À Acoua, dans le Nord-ouest de Grande-Terre, les transports en commun sont utilisés par un travailleur sur trois. Par contre, la voiture est plus utilisée dans certaines communes de l'Ouest (Sada, Ouangani et M'Tsangamouji) et du Sud (Kani-Kéli, Bouéni et Chirongui). Ces communes figurent parmi celles où les ménages sont les mieux équipés en véhicules automobiles.

Les transports collectifs sont aussi très utilisés

Pour se rendre à leur travail, les Mahorais utilisent plus que dans le reste de la France les transports collectifs (figure 2). Environ 10 000 personnes utilisent les taxis, la barge ou les transports en commun soit 31 % des actifs en emplois. C'est deux fois plus que dans le reste du territoire français (15 %) en raison notamment du faible équipement automobile des ménages mahorais. En effet, seulement 27 % des ménages disposent d'au moins une voiture à Mayotte contre 81 % dans le reste de la France.

2 Un travailleur sur trois utilise les transports collectifs

Part des moyens de transport utilisés principalement par les actifs en emploi



Champ : actifs ayant un emploi et ne travaillant pas à domicile.
Source : Insee, Recensements de la population 2012.

Plus souvent que dans le reste de la France, les Mahorais se rendent à leur travail à pied (17 % contre 7,5 %) et en deux roues (9 % contre 4 %). Ces moyens de transport sont utilisés principalement par les personnes qui travaillent dans leur commune de résidence. ■

3 9 400 personnes viennent travailler chaque jour à Mamoudzou

Déplacements domicile-travail par commune de résidence

Commune de résidence	Actifs en emploi en nombre		Part travaillant hors de la commune en %	
	Ensemble	dont travaillant à Mamoudzou	Ensemble	dont travaillant à Mamoudzou
Acoua	795	351	60,9	44,2
Bandraboua	1 108	327	45,4	29,5
Bandrele	1 192	511	55,9	42,9
Bouéni	1 306	469	49,6	35,9
Chiconi	1 152	518	63,6	45,0
Chirongui	1 273	567	60,8	44,5
Dembeni	1 284	522	57,3	40,6
Dzaoudzi	2 785	901	49,5	32,4
Kani-Kéli	980	440	60,2	44,9
Koungou	2 947	1 424	53,7	48,3
Mamoudzou	9 296	8 615	7,3	///
Mtsamboro	1 094	423	49,4	38,6
M'tsangamouji	917	331	49,0	36,1
Ouangani	949	358	55,8	37,7
Pamandzi	2 308	903	55,5	39,1
Sada	1 914	866	57,0	45,3
Tsingoni	1 902	509	35,0	26,7
Ensemble	33 202	18 032	40,2	39,4*

Champ : actifs ayant un emploi.
* parmi les actifs ayant un emploi résidant hors de Mamoudzou.
Source : Insee, Recensement de la population Mayotte 2012.

Définitions

Le champ de l'étude concerne les personnes en emploi hormis celles vivant dans des communautés, soit 33 200 personnes.

Les communes d'Acoua, de Mtsamboro, de Bandraboua et de Koungou ont été classées dans cette étude comme des communes du Nord de Mamoudzou, les autres communes de Grande-Terre étant considérées comme des communes du Centre et du Sud.

Pour en savoir plus :

- Balicchi J., Bini J.-P., Daudin V., Actif N., Rivière J., « [Mayotte, département le plus jeune de France](#) », *Insee Première* n° 1488, février 2014 ;
- Clain E., Daudin V., Le Grand H., « [Des conditions de vie meilleures sur le littoral Ouest](#) », *Insee Analyses Mayotte* n° 4, décembre 2014 ;
- [Les déplacements domicile-travail](#), une illustration des usages du recensement.



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUZOU

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4563 (version imprimée)
ISSN : 2417-0941 (version en ligne)

© Insee 2015